

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 25 juin 2019

Présents : THIRIOT Christian, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence, BLAIN Bruno, ETIENNE Pierre.
Absents : DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence, DRAMAIX Jean-Guy (a donné pouvoir à Christian THIRIOT), BERARD Patrick.

Mme Laurence MARCHAL a été désignée secrétaire de séance.

1. Calamités agricoles gel 2019

Un courrier a été adressé au Préfet pour en faire la demande, nous sommes dans l'attente d'un retour.

2. Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques quartier les Jonchiers

Cette opération est pilotée par le SDED, qui finance à 80 % l'enfouissement des lignes électriques et Orange finance à hauteur de 50 % pour les lignes téléphoniques.

- Enfouissement des lignes électriques : 148 817 €
participation communale : 29 763 €. Adopté à l'unanimité
- Enfouissement des lignes téléphoniques : 39 297 € + 2 635 € (câblage)
participation communale : 20 294 €. Adopté à l'unanimité

3. Dossiers urbanisme

- Demande déclaration préalable Mr MUTH pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit : avis favorable
 - Demande déclaration préalable Mr EYSSARD pour la création d'une piscine : avis favorable
 - Demande de permis de construire Mr GARAIX pour la création d'un garage de 24m² : avis favorable
- Le permis de construire de DUMAS Lucas a été accordé.

4. Informations

Monsieur le Maire indique qu'il sera nécessaire de délibérer sur les travaux à entreprendre sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI : citerne, mise aux normes des chemins...)
Concernant la DECI la commune a donné son accord pour une mutualisation de moyens coordonnée par la CCBDP.

Vu pour être affiché le 28 juin 2019 conformément aux prescriptions de l'article
L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 28 juin 2019

Le Maire, Christian THIRIOT

